

Contre toux, rhumes
grippe, rougeole
coqueluche
exigez dans toutes
les pharmacies le
véritable



est le meilleur et meilleur mar-
cher, polir et faire la lessive.
à 15 et 20 cent. seulement.

agricole Suisse
autorisée par l'Etat
toujours bons vachers et
s (bons gages).
Gavard, rue Gutenberg 3 b.,
Genève.

Lots

iers billets à Fr. 1.— (sur
billet gratuit) de la loterie
infantile de Walters-
contre remboursement.

entral Fribourg Poste 609.
s de Fr. 70,000, 50,000, etc.
e Tirage est fixé par le
ment définitivement et
oi possible au
10 mai 1910

CHINEE

de ce genre en Suisse.
sonnes souffrant de l'appa-

en lieu et place des limona-

e et la Veveyse :

on Toffel aux Halles'.

alités.

Intérêt

assurances

n, Bulle.

N° 40 - 47	Fr. 8. —
» » »	8.80
» » »	9.50
N° 36 - 42	6.30
» » »	7.20
N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» 26-29	fr. 4.20

Comme

Puratif

Exigez la Véritable

pareille Model

ur remède contre Boutons, Dar-
sissement du sang, Rougeurs,
ux, Scofoles, Démangeaisons,
matismes, Maux d'estomac, Hé-
Affections nerveuses, etc. — La
Model soulage les souffrances
au moment des époques et se
contre toutes les irrégularités.
attestations reconnaissantes.
prendre. — 1 flacon fr. 3.50,
5.—, 1 bout. (une cure complète)

t général et d'expédition :

cie centrale, rue du Mont-
neve.

ulle : Pharmacie Gavin.
ron : Martinet, pharmacien.

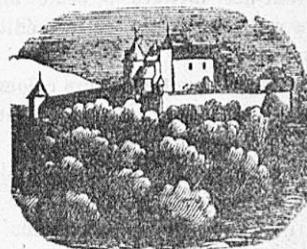
nts avec ou sans jardin

à louer

ambres meublées, chez La
a Tour près Bulle.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5⁵⁷ 8⁵⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁷ 12¹⁰ 4⁵⁰ 8⁵⁵ 10⁴⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une
seule insertion, 15 c.; annon-
ces répétées, 10 c. Canton
et Suisse, 15 c. Etranger,
20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES : Suisse, 30 cent.
Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de pu-
blicité Haenstein et Vo-
gler, 84, rue de Bouleyres
(Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 6 mai 1910.

Les C. E. G. et le Bulle-Broc.

Dans un précédent numéro, nous avons dit que les libéraux bullois, exclus des comités des chemins de fer régionaux, n'ont pas eu à en supporter les frais d'étude. La *Liberté* s'empare de cette phrase et de la façon la plus jésuitique du monde, sinon la plus honnête, elle en tire la conclusion que les libéraux n'ont pas soutenu le V.-B.-T. comme nous l'avions affirmé. Or la vérité est que, même écartés des comités, les libéraux ont fait preuve de patriotisme le plus éclairé et le plus désintéressé. A Bulle, ils ont soutenu le projet du V.-B.-T. en votant tout d'abord une subvention de 60,000 fr. alors qu'on ne leur en demandait que 30,000. Ensuite ils ont appuyé l'effort commun de la députation gruyérienne et des Veveysans en vue de faire triompher ce projet tandis que les conservateurs, méconnaissant les vrais intérêts du pays, le lâchaient et le contrecarraient, après la mort du regretté Directeur Gelnoz. Si ces derniers ont eu à déboursier quelques frais, nous ne doutons pas d'ailleurs qu'ils aient su se les faire rembourser. Ce qui reste acquis, c'est donc qu'en abandonnant le V.-B.-T., et la *Liberté* n'ose pas le contester, un tort considérable a été causé à la Gruyère et au canton de Fribourg, dans le seul but d'arriver à construire une ligne essentiellement fribourgeoise, il est vrai, mais surtout capable de donner au gouvernement la majorité électorale qui lui manquait dans la Gruyère. C'est là de l'histoire et la *Liberté* aura beau se démener, elle ne parviendra jamais à effacer cette page et à blanchir ses nègres.

Coupables dès l'origine, les conservateurs ont-ils au moins racheté leurs fautes par une saine et correcte gestion de nos intérêts ferrugineux? Certes pas! Le tracé défectueux des C. E. G., les tunnels inutiles, les gares trop luxueuses, les travaux commencés à Montbovon, les ennuis causés à la commune de Bulle par l'unique prétention de la doter d'une gare excentrique, la résistance aux ordres du Conseil fédéral à Bulle, à Neirivue et ailleurs, l'exclusivisme à l'égard du

Conseil communal de Bulle, rien n'y a manqué. Il faudrait qu'après cela les libéraux se déclarent contents et fassent preuve de confiance à l'égard des C. E. G. Ce serait vraiment dépasser les limites de la mansuétude humaine.

La *Liberté* s'étonne de notre observation relative au quai de l'Ecu. Elle ne peut comprendre que ce quai nuise au développement du quartier. Elle n'a qu'à jeter un coup d'œil sur le plan de Bulle et elle pourra se convaincre que les terrains sis entre les Agges et la rue de Gruyères, tous très favorables à des constructions et destinés autrefois à être reliés entre eux par des artères importantes, ne peuvent plus l'être maintenant d'une façon commode, en raison du formidable rempart qu'est le dit quai. Il fallait bien, dit la *Liberté*, déposer les terres provenant de la tranchée pratiquée le long de la colline qui domine la gare de Bulle. Or, il y avait un moyen bien simple de les utiliser; il suffisait de les acheminer sur les terrains du B.-R. comme les C. E. G. en avaient non seulement le droit, mais l'obligation en vertu de leur convention avec le B.-R., obligation dont les C. E. G. se sont libérés, sauf erreur, moyennant indemnité.

Même si le déversement sur les terrains du B.-R. ne convenait pas aux C. E. G., il était facile d'en organiser le transport à trois ou quatre kilomètres. Nous ne voyons pas, en effet, que les distances effraient beaucoup les C. E. G., si nous considérons le transport opéré, sur dix-sept à dix-huit kilomètres, du ballast électoral d'Estavannens en gare de La Verrerie, à destination des routes de la Haute-Veveyse.

La *Liberté* fait précéder et suivre la lettre du Conseil communal de Bulle, dont nous avons donné connaissance la semaine dernière, des commentaires les plus désobligeants. Elle prétend tout d'abord que la ville de Bulle s'est mise en fâcheuse posture et que son attitude est sévèrement jugée. Voilà une affirmation bien hasardée; nous savons au contraire que l'attitude logique et ferme des autorités bulloises est approuvée par tous ceux qui, au-dedans et au-dehors, examinent les choses avec objectivité et ne se laissent point assourdir par les déclamations des songe-creux gouvernementaux. Nous avons eu l'occa-

sion d'entendre et de voir à ce sujet des déclarations verbales et écrites de conservateurs notoires; un vénérable membre du clergé a même bien voulu féliciter par une lettre le Conseil communal de Bulle. Ce dernier peut donc être tranquille; fort de son droit et conscient de son devoir, il a l'approbation de la très grande majorité de ses administrés, et de la population intelligente de la Gruyère.

Le moniteur gouvernemental reproche ensuite aux autorités bulloises la publication de sa réponse à la Direction des travaux publics. A son avis, c'est là une manœuvre déloyale dont sont coutumiers les avocats libéraux fribourgeois et destinée à influencer le juge appelé à prononcer dans le procès probable. Or, rien n'est plus faux. Si le Conseil communal de Bulle a nani la presse de sa réponse, c'est non pas à l'instigation d'avocats et pour agir sur l'esprit du juge, mais tout simplement pour renseigner et documenter les membres du Grand Conseil fribourgeois, appelés à se prononcer sur la question du Bulle-Broc. Le Grand Conseil formant un seul bloc est destiné évidemment à n'entendre qu'une cloche, celle des C. E. G. et du Conseil d'Etat. Il était donc naturel que la commune de Bulle, par un acte public, fit connaître son argumentation. Elle ne se fait pas pour autant illusion sur la décision que prendra notre docile et homogène chambre des députés.

Il y a lieu de relever, en passant, l'allégation mensongère de la *Liberté* tendant à faire croire que le Conseil communal de Bulle ne savait quel point de vue défendre avant d'avoir pris une consultation. La vérité est que le Conseil communal n'a jamais varié dans sa manière de voir; son rapport au Conseil général en février dernier développait déjà les mêmes considérations et aboutissait aux mêmes conclusions que la lettre adressée à la Direction des travaux publics.

La thèse défendue par l'autorité bulloise embarrasse visiblement la *Liberté* et, pour n'avoir pas à la discuter, elle prétend ne point vouloir aborder la question juridique par déférence pour le tribunal fédéral. Nous croyons plutôt qu'il ne lui semble pas prudent de montrer la faiblesse de sa propre thèse juridique, avant la décision du Grand Conseil. Il paraît plus com-

mode, en effet, d'écraser la ville de Bulle sous le droit du plus fort que de vaincre sa résistance par le droit des gens et c'est avec l'appui du Grand Conseil qu'on espère faire triompher ce procédé.

S'esquivant du terrain juridique peu propice à la discussion, la *Liberté* croit avoir trouvé une plateforme plus favorable, en affirmant que l'acceptation de la proposition de la ville de Bulle, d'une compagnie séparée, augmenterait le coût du Bulle-Broc de 300,000 francs. C'est prendre ses lecteurs pour des naïfs; en effet, par quel coup de baguette magique les C. E. G. construiraient-ils la ligne projetée à 300 mille francs meilleur marché que d'autres entrepreneurs? S'il y a une compagnie distincte, les travaux seront les mêmes; il n'y aura pas un pouce de voie en plus; les installations existantes des C. E. G. serviront aux deux compagnies, le B.-B. payant une redevance aux C. E. G. pour l'utilisation de ses voies, de sa gare de Bulle, de sa force motrice, de son personnel, etc. Les seuls frais supplémentaires résideraient dans la constitution juridique de la société B.-B. et c'est peu de chose. Voilà donc encore une légende démolie.

La *Liberté*, ou plutôt son rédacteur occasionnel, donne, en passant, un coup de griffe aux Bullois. Il les représente comme des gens n'estimant que l'argent. Ce langage nous rappelle celui d'un magistrat faisant, il y a quelque dix ans, le procès des Bullois devant les conservateurs réunis dans la cour du château, à l'occasion d'un banquet. Ce magistrat disait des Bullois qu'ils étaient des égoïstes, durs aux pauvres, etc. La *Liberté* réédite la même calomnie probablement sous la même inspiration, et pour les besoins de sa cause. Certes, la population bulloise est économe et travailleuse; elle n'admet guère la fainéantise et réprovoque les jeteurs de poudre aux yeux qui ont fait tant de mal dans certains milieux fribourgeois.

Mais sont-ce là des défauts? Ne sont-ce pas au contraire des qualités? Si les C. E. G., si le gouvernement de Fribourg avaient possédé quelques parcelles de ces vertus modestes, il est bien probable que les premiers n'auraient pas à déplorer leur déficit annuel de 200,000 fr., et que la *Liberté* n'aurait pas besoin de publier si

souvent des tartines à seule fin de faire remonter d'un cran le crédit du deuxième.

La *Liberté* peut d'ailleurs calomnier les Bullois à son aise; ils sont en bonne compagnie, car chacun sait qu'ils ne sont pas seuls à être mal vus de certains hauts dignitaires de Fribourg et que tous les Gruyériens partagent leur sort.

Le journal conservateur n'est pas plus heuseux quand il veut donner à Bulle une leçon d'histoire. « Le Bulle-Romont, dit-il, est un exemple de la circonspection qu'on doit avoir en matière de rendement de titres de chemins de fer. Les actions étaient toutes en des mains fribourgeoises; on les a dépréciées, comme on le fait aujourd'hui pour les actions des C. E. G. Les communes et les particuliers les ont cédées pour un prix insignifiant et aujourd'hui elles rapportent le 5 % »

La vérité est toute différente. Le capital actions du B.-R. a été souscrit comme suit: 750,000 fr. par les entrepreneurs anglais en paiement de travaux et 250,000 fr. par la ville de Bulle, quelques communes ayant toutefois souscrit à décharge de cette dernière une somme de 78,000 francs. Presque tous les titres en mains fribourgeoises y sont restés jusqu'à une date récente. Bulle a vendu une partie des siens à de bons prix (450 à 480 fr.) pour solder sa prise d'actions des C. E. G. Bon placement, ma foi! Il est donc inexact de dire que le pays a fait une sérieuse perte avec les actions du B.-R.

« Nos magistrats fribourgeois, ajoute la *Liberté*, fidèles aux traditions de leurs devanciers qui, pour améliorer la ligne d'Oron, achetaient le Genève-Versoix, sauront prendre les mesures propres à rendre prospère le réseau de nos chemins de fer fribourgeois. » Voilà certes de bien belles paroles, mais encore une fois l'exemple est fort mal choisi, car le rachat du Genève-Versoix a si peu amélioré la ligne d'Oron que la Cie Suisse occidentale ne rente jamais son capital.

Dans la pensée du Gouvernement, (c'est le *Fribourgeois* qui nous le dit,) la création du B.-B. est destinée à améliorer la situation des C. E. G. Le tronçon B.-B. sera donc rentable par

lui-même, et alors pourquoi quelques communes verraient-elles piller leur caisse pour construire cette ligne au seul profit des C. E. G.? Enrichir ces derniers avec l'argent indûment pris à autrui, c'est peut-être ingénieux, mais cela n'empêche pas que ce soit là un procédé qui semble renouvelé des exploits de Cartouche et de Mandrin. Un gouvernement qui se respecte ne se livre pas à de pareils actes d'arbitraire et, si l'on veut réaliser le Bulle-Broc, il faut le faire de façon correcte. La commune de Bulle n'a jamais refusé son généreux concours à une œuvre d'intérêt général et, dans le cas particulier, ses représentants l'ont affirmé, elle est prête à examiner et à accepter toute solution compatible avec le droit et l'équité.

NOUVELLES SUISSES

La fièvre aphteuse. — Dans le canton de St-Gall, de nouveaux cas de fièvre aphteuse se sont produits dans deux étables avec 19 têtes de bétail, mais la maladie a été éliminée par l'abatage des animaux contaminés.

Tir fédéral. — Les C. F. F. ont alloué un don d'honneur de 5000 fr. au tir fédéral de Berne.

Lucerne. — Guillottiné. — Le *Tagblatt* de Lucerne relate ainsi les derniers moments de Muff:

Le condamné a été calme et courageux jusqu'à la fin. Dimanche, il avait eu la visite de sa femme. Elle avait tenu à lui faire ses adieux personnellement; depuis ses couches, c'est la première fois qu'elle sortait; un frère de Muff l'accompagnait. Le condamné a imploré son pardon pour le malheur qu'il a fait tomber sur elle et lui a répété qu'il ne demanderait pas sa grâce.

Durant sa dernière nuit, Muff n'a pas manifesté la moindre agitation; il a dormi paisiblement jusqu'à 2 h.; à ce moment-là, il a sauté à bas de sa couchette, s'est vêtu, et, tantôt à genoux, tantôt debout, a récité des prières jusqu'au jour.

A 9 heures du matin, lundi, lecture lui a été faite, en présence des représentants de la justice, de l'arrêt le remettant entre les mains du bourreau; puis on lui banda les yeux, et, ayant deux ecclésiastiques à ses côtés, il fut conduit au hangar où la guillotine était dressée. Autant qu'on pouvait en juger à sa démarche assurée, il con-

tinuait d'être calme et résigné. Le bourreau Mengis, de Rheinfelden, âgé de 71 ans, s'acquiesça promptement de sa sinistre besogne, avec l'aide de ses deux fils. Il s'écoula, en effet, à peine une minute depuis la lecture de l'arrêt de mort jusqu'au moment où tomba le couperet.

Aucun incident ne marqua l'exécution. Avaient seuls été admis à y assister les magistrats et fonctionnaires supérieurs de la justice et de la police, les deux prêtres, quelques médecins et le chimiste cantonal. Il y eut, durant l'exécution, un office religieux à la prison.

Des curieux remplissaient les rues autour du pénitencier; d'autres étaient montés sur la colline du Gütsch, qui le domine; mais personne ne put voir quoi que ce fût.

Le *Vaterland* dit que Muff, en allant à l'échafaud, portait « une parcelle authentique de la croix » que lui avait transmise avec des paroles de consolation la femme poète Enrica de Handel, qui sollicita du Grand Conseil lucernois la grâce du condamné.

Si Muff est mort bravement, sans manifester la moindre émotion, les personnes présentes n'ont pas conservé la même impassibilité. Le bourreau a déclaré que jamais plus il ne recommencerait une pareille besogne.

L'après-midi, M. Mengis et ses aides démontèrent la guillotine qui fut remise dans un greuiet de la prison. Après le bourreau se présentait à la caisse de l'Etat pour toucher ses honoraires, soit cinq cents francs. Puis, accompagné de ses aides, il prit le train à 5 heures pour Rheinfelden, où dorénavant il n'exercera plus que sa profession de mécanicien.

Noyé. — Le guide de montagne Fritz Jossi s'est noyé lundi accidentellement dans la Lutschine.

Berne. — En bourrant un mortier, dimanche, à Corcelles (Jura bernois), deux jeunes gens ont été victimes d'un accident.

La décharge est partie prématurément et la barre de fer qui sert à comprimer le papier a pénétré dans la bouche de l'un des artilleurs. L'autre a eu un doigt arraché. Les deux blessés sont soignés à l'hôpital de Moutiers.

Quatre filles. — La femme d'un paysan de Thörishaus est accouchée de quatre fillettes. Deux sont mortes immédiatement après leur naissance, les deux autres ainsé que la mère sont en excellente santé.

Zurich. — Dimanche, à la station de Dietikon, un voyageur a sauté de l'express de Winterthur et s'est

fracturé le crâne. La mort a été instantanée.

Argovie. — Le mari assassin. — Un drame sanglant s'est déroulé à Bettwyl (district de Müri). Le charron Weibel, qui avait été incarcéré pour mauvais traitements envers sa femme, est venue à Bettwyl, où sa femme se trouvait chez une parente et l'a abattu d'un coup de revolver.

Le meurtrier a tiré un second coup sur le boucher Gauch, soixante ans, qui a succombé une demi-heure plus tard. Il a blessé mortellement de plusieurs balles une sœur de sa femme, Mme Brunner; il a tiré ensuite sur le mari de celle-ci, qu'il a manqué. Enfin, il s'est blessé lui-même mortellement avec deux autres balles.

CANTON DE FRIBOURG

Taureaux reproducteurs. Les éleveurs qui désirent faire approuver des taureaux pour la reproduction sont informés que la commission d'experts procédera à cette inspection aux endroits et jours indiqués ci-après:

Romont, le mercredi 11 mai, à 8 1/2 heures du matin;

Estavayer, le jeudi 12 mai, à 11 h. du matin;

Morat, le jeudi 12 mai, à 2 1/2 h. de l'après-midi;

Tavel, le vendredi 13 mai, à 10 1/2 heures du matin; 9 h. à Dirlaret, concours de chèvres;

Fribourg, le vendredi 13 mai, à 2 h. de l'après-midi;

Bulle, le samedi 14 mai, à 1 h. de l'après-midi;

Châtel St. Denis, le samedi 14 mai, à 1 h. de l'après-midi

A chaque endroit les animaux doivent être présentés sur la place du champ de foire.

GRUYÈRE

Communiqué. — Le Conseil communal de Bulle rappelle au public que les transports de fumier, vidanges et débris de l'abattoir, sont interdits dans l'enceinte de la ville, de 6 heures du matin à 10 heures du soir, ce du 15 mai au 1er octobre de chaque année.

Les contraventions seront punies d'une amende de 2 francs.

La comète est visible. — On aperçoit la fameuse comète à l'œil nu, après l'avoir découverte avec une simple lunette. Elle se trouve à peu près à l'est et un peu au-dessus de l'horizon, entre *gamma* de la constellation

— Est-ce que M. Mellier serait indisposé?

— Non, pas précisément, mais il a quelque chose; il paraît très agité.

— L'absence de M. Rouvenat, peut-être.

— Ce doit être cela; il est parti hier, il voudrait déjà qu'il fût revenu. Il lui semble que du moment que M. Rouvenat n'est pas là, rien ne peut marcher. Tout de même M. Rouvenat est la cheville ouvrière de tout.

— Bon! il va encore falloir que j'aille à la cave tirer le vin.

Jean Renaud fit un brusque mouvement.

— Est-ce que Mlle Blanche ne peut pas y aller? demanda-t-il.

— Si, certainement; mais elle n'en a pas l'habitude, et puis je ne permettrais pas de la déranger. D'ordinaire, c'est toujours M. Rouvenat qui monte le vin.

— Si cela peut vous être agréable, reprit Jean Renaud qui avait son idée, je vous rendrai le petit service d'aller à la cave tirer le vin.

— Ma foi! ce n'est pas de refus, car en ce moment je ne puis guère quitter mes casseroles. J'avais prié Jean, le premier garçon, de revenir du pré un quart d'heure avant

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

199

La Fille maudite

PAR EMILE RICHEBOURG

« Ma conduite doit vous étonner, mon ami, je le comprends. Je ne saurais pas moi-même vous bien expliquer les raisons qui me font agir. J'obéis en ce moment à une inspiration, une voix intérieure qui me conseille. Assurément il serait naturel que j'allasse immédiatement trouver mon père pour lui dire: Votre fille n'est pas morte; je sais que vous l'appellez, que vous l'attendez, me voici... Vous m'avez maudite, mais Dieu s'est lassé de me faire souffrir, je reviens, bénissez-moi! Oui, je pourrais faire cela; mais cette voix dont je viens de vous parler me crie impérieusement que l'heure n'est pas encore venue. Elle me retient, m'arrête, je l'écoute. Il me semble que c'est à Dieu que j'obéis, que Dieu veut cela.

— Oui, fit Jean Renaud, il y a de ces voix

auxquelles on obéit; c'est comme une volonté mystérieuse qui s'impose à nous.

Puis, après un moment de silence:

— C'est bien décidé, dit-il, vous voulez coucher cette nuit dans la chambre de Rouvenat?

— J'y tiens absolument.

Il se releva, mit son chapeau de paille sur sa tête et dit:

— Je vais à la ferme.

— Quand reviendrez-vous?

— Aussitôt que j'aurai trouvé le moyen de vous faire entrer dans la maison à l'insu de tout le monde.

— Vous réussirez, j'en suis sûr.

— Je l'espère.

— Allez donc, mon brave Jean Renaud! je vous attendrai avec une vive impatience. Jean Renaud sortit. Un instant après, il entra à la ferme et s'asseyait près de la cheminée, son bâton entre les jambes.

De temps à autre, il échangeait quelques paroles avec la cuisinière qui allait et venait, fort affairée, surveillant son feu, ses pots et ses marmites. Il était déjà tard, l'heure du retour des champs approchait, et la servante savait que les travailleurs aiment à se met-

tre à table tout en arrivant. Préparer le repas de quarante personnes n'est pas une petite besogne.

Jean Renaud, pour ne pas rester inactif, alimentait le feu en jetant sur le brasier un ou deux morceaux de bois aussitôt que la flamme devenait moins vive.

Pendant ce temps, la servante mettait sur les tables les assiettes et les couverts.

— Vous avez bien de l'ouvrage, lui dit Jean Renaud.

— Je vous en réponds. Je n'ai pas une seconde à perdre. Il faut que le souper soit prêt quand ils vont arriver. On entre, on se met à table, on mange. Ils sont fatigués, ils ont faim, il ne faut pas qu'ils attendent. Et puis, vous savez, Mardoche, ventre affamé n'a point d'oreille.

— Est-ce que l'autre servante ne vous aide pas?

— Chacun ici a sa besogne. Gertrude a assez de traire ses vaches et de soigner sa laiterie. Les jours comme ceux-ci, Mlle Blanche me donne un coup de main; elle m'a aidée tantôt. Mais M. Mellier l'a appelée il y a une heure, et elle n'est pas redescendue.



Le meilleur Crayon "APOLLON" de JOHANN FABER

N° 1250 en 15 degrés : 6B-7H

SE VEND au prix de 40cs. pièce ou F. 3.75 la douz.

dans toutes les bonnes papeteries

DESTINATIONS SPÉCIALES:

6B-2B: Études, croquis etc.
H-4H: Architectes, constructeurs et dessins minutieux en général.

5H-7H: Lithographes et xylographes.
B-HB ou F: Usages ordinaires.

Lots

Les derniers billets à Fr. 1.— (sur 10 billets un billet gratuit) de la loterie pour l'Asile infantile de Walterwil, envoi contre remboursement.

Bureau central Fribourg Poste 609.

Gros lots de Fr. 70,000, 50,000, etc.

Le Tirage est fixé par le Gouvernement définitivement et sans renvoi possible au

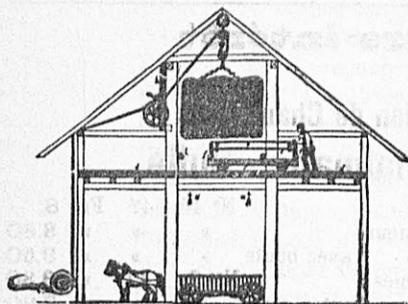
10 mai 1910

A louer

beau logement de 3 chambres, au centre de la ville, avec dépendances. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H751B.

V. Gendre, constructeur, Fribourg.

Inventeur du Monte-foin pratique, brevet + 17398.
Inventeur du Frein automatique de sûreté, brevet + 41478.
Inventeur de l'Appareil réducteur d'emplacement, brevet + 53865.



Copié partout, jamais égalé.

Grâce à toutes ces inventions, le Monte-foin Gendre ne laisse plus rien à désirer. Il peut lever 3,000 kilog. Tous les coussinets sont sur rouleaux. Les références sont surprenantes.

Représentants à Paris, Mulhouse et Milan.

Demandez le catalogue spécial.

Représentant: Jules Gendre, à Rue.

530



La Stimuline

Poudre anti-épidémique, tonique apéritive et ferrugineuse, pour chevaux, vaches, porcs, etc. Recommandée après la vélaison pour le nettoyage et la sécrétion du lait. Prix 2 frs le paquet de 500 gr. — En vente dans toutes les pharmacies et drogueries.

A. PANCHAUD & Cie fabricants, à VEVEY. Maison fondée en 1882

En vente à Bulle chez M. Paul Gavin, pharmacien.

M. E. David, pharmacien.



BORIL

a imprimé

un nouveau cours

aux méthodes de lessive. La blancheur éclatante qu'il donne au linge, sa composition excellente, son emploi des plus commodes, etc. ont fait de BORIL le favori d'entre les ingrédients à lessive actuels.

Savonnerie Sträuli & Cie., Winterthour.

Banque Populaire de Bienne

Fondée en 1869.

Compte de virements N° 1075 à la Banque Nationale Suisse.

Compte de chèques et virements postaux IV a N° 103.

Capital Fr. 1,500,000. Réserves Fr. 465,000.

	1906	1907	1908	1909
Dividende	6%	6%	6%	6%
Dotations des réserves	30,000	50,000	50,000	60,000

Intérêts bonifiés:

4 0/0 sur Carnets de Dépôts avec débite de trois mois pour les retraits.
4 1/4 0/0 sur Bons de Caisse (Obligations) que nous émettons au pair en coupures de fr. 500.—, 1000.—, 2000.—, 5000.—. Les titres sont à trois ans fermes avec débite ensuite de six mois, nominatifs ou au porteur et munis de coupons semestriels.

Les versements peuvent être effectués sans frais auprès de tous les bureaux de poste sur notre compte de chèques IVa N° 103.

CHOCOLAT à l'AVOINE



KOHLER

Déjeuner instantané à la portée de toutes les bourses.

Les chaussures Hirt sont les meilleures

Garantie pour chaque paire. Demandez catalogue gratuit!

J'expédie contre remboursement:

Souliers de dimanche pour messieurs, solides et élégants	No. 39-48	Frs. 8.50	
Souliers de travail à crochets pour messieurs, ferrés	No. 39-48	Frs. 9.—	
Souliers de travail à oeillets pour ouvriers, ferrés, la	No. 39-48	Frs. 7.80	
Souliers de dimanche pour dames, forme élégante	No. 36-42	Frs. 7.—	
Souliers de travail p. dames, ferrés	No. 36-43	Frs. 6.30	
Souliers pour fillettes, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.20	
Souliers de dimanche pour fillettes	No. 30-35	Frs. 5.20	
Souliers p. garçons, solides et ferrés	No. 26-29	Frs. 4.50	
No. 30-35	Frs. 5.50	No. 36-39	Frs. 6.80

Rod. Hirt, Lenzbourg.

de Pégase et la brillante planète Vénus. Le noyau est très visible et on distingue déjà la queue dirigée vers le nord-ouest.

Pour trouver la constellation de Pégase, on mène une ligne de la première étoile de la Grande-Ourse à l'étoile polaire et on la prolonge jusqu'à l'horizon. Mais il faut observer l'heure assez exactement, car lorsque la planète Vénus se lève, vers 4 heures et demie, soit, à cette saison, environ 2 heures avant le soleil, l'aurore est déjà là et rend l'observation de la comète très difficile.

La comète de Halley, déjà entrevue depuis quelques temps, a été très bien observée lundi matin dans le ciel de l'aurore, à l'est, vers 4 heures, au-dessus des préalpes.

Malgré la clarté du jour naissant et le faible clair de lune du moment, on pouvait la voir facilement à l'œil nu comme une pâle traînée dessinée au milieu des étoiles. A la jumelle, son aspect est déjà merveilleux et le noyau accompagné de sa queue longue et rectiligne se remarquent aisément.

L'ensemble de cet astre chevelu rappelle beaucoup celui de la comète Daniel, apparue aussi dans l'aurore au mois d'août 1907.

Dons en faveur des incendiés de Remaufens parvenus au Bureau de Ville de Bulle :

Peyraud Léopold	fr. 10.—
Despond Lucien	10.—
Gavin Paul	10.—
Anonyme	5.—
Anonyme	2.—
Vve Savary Adèle	2.—
Vve Séraphine Dupasquier, Vuadens	3.—
Glasson Auguste, négt.	10.—
Marmillod Louis	5.—
Demierre Charles, méd.-dentiste	10.—

En nature.
Peyraud Léopold 1 paquet effets
Desbiolles, Vve de Louis » »
Crotti Alphonse » »
Saudan François » »
Marmillod Louis » »
Vve Demierre Albert » »

La cantine de fête. — Sur le vaste emplacement qu'encadrent les constructions du marché-couvert, s'élève aujourd'hui la cantine de la prochaine fête cantonale de chant. C'est un édifice spacieux, bien abrité, favorable à l'acoustique et à l'aménagement auquel la *Chorale* a voué tous

les autres, mais il a probablement oublié. Ils ont déjà rentré six grosses voitures de foin et ils vont sans doute revenir avec deux autres.
Jean Renaud s'était levé.
— Eh bien ! je vais à la cave, dit-il ; vous n'avez qu'à m'indiquer où se trouve la futaie dans laquelle on tire et à me dire le nombre de bouteilles qu'il faut remplir.
— Hier j'ai fait monter seize litres, les deux paniers pleins, il y a eu assez ; je ne pense pas qu'ils soient plus gourmands aujourd'hui. Quant au muid, il n'y a que ce lui-là en perce... Du reste, je vais descendre à la cave avec vous ; je prendrai en même temps le vin pour les maîtres.

La servante était loin de se douter que le vieux mendiant, si bien disposé à lui rendre service, était là, près d'elle, depuis une demi-heure, attendant justement le moment de s'offrir pour aller à la cave.

Elle alluma une lanterne. Jean Renaud la suivit. Il aurait pu parfaitement descendre à la cave seul, car il la connaissait depuis longtemps.

Dans une espèce de cellier où se trouve l'escalier du sous-sol, Jean Renaud prit les deux paniers à huit compartiments chacun dans lesquels se trouvaient les litres vides. Il descendirent.

(à suivre.)

ses soins, puisqu'il servira bientôt aux représentations de *Chalamala*. C'est M. Wæber, architecte, qui a dressé les plans de cette cantine et M. Castella, charpentier, qui a exécuté les travaux.

Les maladies dangereuses. Plusieurs cas de fièvre typhoïde, dont l'un ou l'autre mortel, sont signalés à Vuadens. Il paraît que les médecins avaient signalé le cas à l'autorité compétente depuis quelque temps déjà, mais aucune mesure prophylactique n'a été prise, ce qui a favorisé l'étendue du mal.

Il nous revient aussi qu'on a fait preuve de la même incurie, il n'y a pas longtemps, dans un village de la Gruyère où des cas de rougeole avaient été constatés. Les écoles même n'avaient pas été fermées.

Il y a pourtant une autorité qui doit agir dans les cas spéciaux ; pourquoi n'a-t-elle donc rien fait ? C'est ce que nous allons essayer d'établir.

Le temps qu'il fait. — Le *Fribourgeois* nous avait promis une amélioration de la température comme heureux effet des Rogations ! Il faut croire que son invocation ni sa prière n'ont été bien appréciées du Seigneur, puisque nous sommes affligés d'un temps vraiment déplorable. La journée de l'Ascension a été infiniment triste et grise, il a neigé à gros flocons. Nous voulons bien croire que notre honorable confrère n'est pour rien dans cette affaire, son influence, quoiqu'il en dise, ne s'élevant pas au-delà des nuages parmi lesquels il demeure souvent, nous semble-t-il.

Pour nous, nous espérons quand même aux beaux jours prochains.

Agriculteurs, artisans, particuliers

faites un essai avec le **Vin blanc de raisin sec à Fr. 20.—, Vin rouge avec raisins secs (vin naturel coupé avec du vin de raisin sec) à fr. 27.—** les 100 litres pris en gare de Morat, contre **remboursement.** Ces vins ont été analysés par plusieurs chimistes qui les ont trouvés bons et agréables.

Echantillons gratuits et franco. Se recommande [452] **OSCAR ROGGEN, à Morat.**

Je suis agréablement surprise de l'effet tout à fait remarquable des Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dite « Pastilles Gaba ». J'avais pris un fort refroidissement et la gorge me grattait désagréablement ; je devais chanter le soir même le solo de soprano de « La Création ». Avec l'aide de vos Pastilles Gaba, je m'y suis risquée et cela a fort bien marché. **Mlle G. Sch.,** cantatrice, à Cologne.

Dans les pharmacies et drogueries, à 1 fr. la boîte.

Mme Vve Julie BOSSON, à Riaz, M. et Mme Jules BOSSON, à Riaz, M. et Mme Félix MIVELAZ, à Fribourg, M. et Mme Louis JAQUET, à Paris, M. et Mme Joseph PILLER à Riaz, et leurs enfants, remercient sincèrement les nombreuses personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur regretté époux, père, beau-père et grand-père.

MONSIEUR François BOSSON, à Luc, décédé le 2 mai.

La Société électrique de Bulle met en

SOUSSION

les travaux concernant la construction d'un hangar attenant à son bâtiment rue de **Vevey, à Bulle.**

Prendre connaissance des plans et des conditions et déposer les soumissions jusqu'au **15 mai**, au bureau de M. Wæber, architecte. **La Direction.**

Madame Jules MORET-YENNI et ses enfants, à Vuadens, les familles MORET, à Vuadens, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de Monsieur

Jules Moret

feu Conrad

leur cher époux, père et parent, décédé jeudi dans sa 40^{me} année.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 8 mai, à 3 heures. R. I. P.

Monsieur Alphonse Sudan et familles, à Broc, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de les frapper.

Apprenti boulanger

est demandé chez G. Sottas, à Vuadens. Entrée de suite.

Représentants ou Agents sérieux demandés partout. Aussi comme **Gain accessoire** facile. — S'adresser S. D. Case Fusterie 15170, Genève.

Mise publique.

Pour cause de location de terrain, le soussigné exposera en vente, le **lundi 9 mai, dès les 1 h. de l'après-midi, devant le Café de La Tour :** 7 vaches portantes, 2 génisses, 2 veaux, 1 faucheuse 1 herse, 3 chars à faner, 1 voiture, 1 tombereau, 1 hache-paille, 1 tour pour mécanique. I établi de menuisier, etc. sous de favorables conditions **PIOLET Alfred.**

A VENDRE

à Bulle une maison d'habitation avec atelier pouvant servir de magasin, grand jardin et verger. S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H786B.

Tuyaux de paille

très grossiers, bien choisis, sont achetés par la Manufacture de paille **Kesselring, à Bulle.**

COLPORTEURS

et toutes les personnes disposant de temps libre peuvent se faire fort gain par la vente de chocolat, cacao et thé de bonne qualité. Demandez échantillons gratuits à la fabrique **Hch. Rudin-Gabriel, à Bâle.**

ASTHME ET CATARRHE des poumons.

Depuis quelque temps, je souffrais d'oppression angoissante, d'étouffements et de palpitations de cœur, le tout par accès. C'était l'asthme. Après m'être fait soigné à l'**Institut médical Schumacher, à Niederurnen,** je ressentis bientôt une amélioration et grâce aux excellents remèdes et au traitement approprié, je fus rapidement guéri. Bilten, le 23 juillet 1906. **Ilgemann.** — Signature légalisée : L. Lienhard, maire.

Que celui qui veut connaître son mal et en être guéri envoie son eau ou la description de sa maladie à l'**Institut de médecine naturelle, Niederurnen** (Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin praticien et pharmacien diplômé. Brochure gratuite.

A louer :

un appartement au 1^{er} étage, avec eau lumière électrique, buanderie et carré de jardin si on le désire. Entrée au 1^{er} juin ou époque à convenir. S'adresser à Mme **Vve Jordan, Rue de Gruyères.**

ON DEMANDE 7 à 8 vaches en estivage sur de belles montagnes. S'adresser à Haasenstein et Vogler à Bulle, sous H791B.

A vendre 2 chars de bon regain, chez M. Joseph NICOLLET, à Villars-d'Avry.

Docteur REYMOND FRIBOURG

spécialiste pour les maladies du nez, gorge, oreilles et voies respiratoires a repris ses consultations.

Les meilleurs **CAFES**

sont ceux toujours fraîchement grillés chaque semaine.

La livre depuis 80 ct. Café vert depuis 70 cent. Le café est moulu gratuitement. Chez

V^o Louis Treyvaud 38 Grand'Rue, Bulle. Téléphone. Téléphone.

A louer

beau logement de 3 chambres, au centre de la ville, avec dépendances. S'adresser à **Louis Genoud, Cercle catholique.**

SOUSSION

La commune de CERNIAT, (sous réserve de ratification des plans par le Conseil d'Etat) met en soumission tous les travaux relatifs à la construction de sa nouvelle Auberge communale.

Les plans, cahiers des charges et formulaires d'avant métrés peuvent être consultés, tous les jours, de dix heures à midi, au bureau de M. Ch.-L. Chivaz, architecte, à Bulle, à partir de lundi matin, 2 mai prochain.

Les soumissions, sous pli cacheté, portant la mention « Auberge de la Berra » seront adressées à M. Maxime Mayer, membre de la commission, à Cerniat, pour le 14 mai 1910, à midi.

(Aucune indemnité ne sera accordée aux soumissionnaires.) Cerniat, le 28 avril 1910. La Commission de bâtisses.

Sorens, TIR MILITAIRE

Les dimanches 22, 29 mai et 5 juin. Les livrets de service et de tir sont indispensables.

Pour se conformer à l'ordonnance du Conseil fédéral, la Société de tir de Sorens organisera un cours de jeunes tireurs entièrement gratuit. Les jeunes gens de 18 à 19 ans désirant participer à ce cours sont priés de se faire inscrire chez le **Président** de la Société d'ici au 15 mai.

A vendre belles et bonnes pommes de terre

à fr. 1.60 la mesure. Dondéri, comestibles Bulle

A VENDRE

pour cause de maladie 3 jeunes vaches garanties portantes pour le mois d'octobre et un taureau rouge de mois. S'adresser à M. David Abbühl, à Riaz.

Agence agricole Suisse Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages). **Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., Genève.**

Orfèvrerie W. WASER, Bulle.

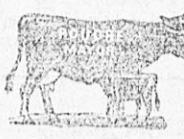
Assortiment complet d'orfèvrerie. **Theières, cafetières, sucriers, crêpiers, passoirs, cendriers, gobelets, liens de serviettes, couverts, cuillères à café, argent et métal blanc, garanties, services à couper, à salade.**

Grand choix d'articles pour cadeaux de nocce et baptêmes. Couverts garantis depuis fr. 24 la douzaine.

Grande Teinturerie O. Thiel, Neuchâtel.

Lavage chimique, Dégraissage et Nettoyage à sec des costumes les plus compliqués et vêtements en tous genres, teintures en tous genres.
Etoffes pour meubles, rideaux, couvertures, gants, teintures en tous genres.

Téléphone Pour prospectus et renseignements, s'adresser au bureau de l'Usine Faubourg du Loh 15 et 17, Neuchâtel.
Dépôt pour la Gruyère: A. Fleury, marchand-tailleur Bulle. Mme Morand-Pilet, couturière, Tour-de-Trême. Téléphone



POUDRE MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour.

Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & Co, Lausanne.
Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.
Écrivez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.



HENNIEZ-LITHINEE

Eau de table par excellence. — Seule de ce genre en Suisse.

Recommandée pour les rhumatisants et aux personnes souffrant de l'appareil digestif, des voies urinaires et du foie.

La demander dans tous les hôtels et bons cafés en lieu et place des limonades et des syphons.

Dépôt général à Bulle pour la Gruyère et la Veveyse:
LOUIS PUGIN, négociant, (maison Toffel aux Halles).
Dépôt dans les principales localités.

Agriculteurs, protégez le produit du pays!

CIDRE

de bonne qualité clair, offre à 25 cent. p. litre, pris en fabrique ou gare Guin, en fûts de location de 50 à 220 litres de contenu.

La Fabrique de Cidre à Guin.



Persil

lave le linge rapidement, sans fatigue, à bon marché, elle conserve merveilleusement!

Seuls fabricants:
Henkel & Co., Düsseldorf.
Connus au monde entier depuis 34 ans par leur

Soude à blanchir Henkel
Dépôt général: Albert Blum, G. Bâle

HUG & Co BALE

Grand assortiment de

PIANOS

depuis fr. 700.—

et

HARMONIUMS

depuis fr. 55.—

Représentations des premières fabriques suisses et étrangères:

Rordorf, Suter, Schmidt-Flohr, Lipp, Bechstein, Steinway etc.

Conditions de paiements très avantageuses. Garantie de plusieurs années.

Echange de vieux instruments.

Livraison franco. Accords. Réparations.

Demandez notre grand catalogue richement illustré.

M. Léon Charrière, représentant, à Bulle, renseignera.

Le soussigné **Joseph ELTSCHINGER**, anciennement contre-maître chez M. Baumann, voiturier à Bulle, avise l'honorable public qu'il dessert, depuis le 1^{er} mai

l'auberge du Renard, à Villarvolard.

Par la vente de bonnes marchandises, un service propre, prompt et soigné, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

AVIS

Le soussigné avise l'honorable public de Bulle qu'il dessert dès maintenant l'ancienne

laiterie Rolle, ruelle du Lion-d'Or.
On y trouvera tous les jours lait, beurre frais, crème et fromage.
La distribution du lait se fera, pour le matin et le soir, à 8 heures.
Se recommande,

J. Guillet.

Crédit Gruyérien, à Bulle

avec Caisse auxiliaire.

à Fribourg, Rue de Lausanne, 59.

CONDITIONS

pour réception de dépôts en compte-courant, en compte d'épargne ou à terme fixe: taux 3 1/4 à 4 %.
pour avances par billets avec gage de titres: 4 à 4 1/2 % sans commission;
pour escompte d'effets de commerce: depuis 3 %.
Ouverture de crédits en compte-courant. Change. Fourniture de chèques sur le pays et l'étranger.

Cognac Golliez Ferrugineux

souverain contre

l'anémie, faiblesse, pâles couleurs, etc.

— 36 ans de succès. —

En flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies.

Dépôt général: Pharmacie GOLLIEZ, Morat. 85

Banque cantonale fribourgeoise.

Dans leur assemblée générale extraordinaire du 8 avril 1910, Messieurs les actionnaires de la Banque cantonale fribourgeoise ont décidé la transformation des actions nominatives en actions au porteur.

En conséquence, Messieurs les actionnaires sont invités à présenter leurs titres pour être munis du timbre de conversion:

à Fribourg, à la Banque cantonale; à Bulle, Estavayer, Morat et Châtel-St.-Denis, auprès des agents de la Banque, et à Romont, chez M^{me} Forney.

Fribourg, le 23 avril 1910.

BANQUE CANTONALE FRIBOURGEOISE

Le Directeur: Léon Glasson.

VILLE DE FRIBOURG

Cavalcade de bienfaisance

Dimanche 8 mai, dès 1 heure.

1000 figurants.

BROCLINA

Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils! Avez-vous des pellicules? Si oui, employez le Broclina, spécifique préparé spécialement aux plantes des Alpes et garanti ne contenir aucune matière nuisible. Cette lotion unique guérit en peu de temps l'anémie des cheveux, les démangeaisons des pellicules, la pelade et toutes les impuretés du cuir chevelu. Repousse certaine après maladie. Succès complet garanti par nombreux certificats et attestations à disposition. Le flacon 3 fr. Expédition dans tout les pays.

SUDAN et RUFFIEUX, fabricants,
BROC (Gruyère).

A LOUER

pour de suite un beau logement de 2 ou 3 chambres. Si on le désire, avec cuisine.
S'adresser chez Pochon frères, La Tour.

ON DEMANDE

pour la France un fort jeune homme comme apprenti fromager.
S'adresser à M. Vial, fromagerie d'Ivorvy par Salins (Jura) France.

Jeune fille

de 16 à 18 ans aimant les enfants, est demandée pour aider au ménage.
S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Lunettes et Pince-nez

Exécution des ordonnances de MM. les Médecins-oculistes.
Lampes électriques de poche depuis fr. 1.50.
PILES de rechange.
Chez L. DELABAYS, opticien,
BULLE 320

Maison à vendre

très bien située au centre de la ville de Gruyères pouvant servir pour séjour d'été.

Occasion unique. Conditions très favorables.

S'adresser à Madame Marie Beaud-Ducrest, à Albeuve, ou au notaire Henri Pasquier, à Bulle.

A louer

un grand magasin

avec bureau, 3 vitrines et 3 chambres d'étage si on le désire, chauffage central, éclairage électrique, eau. Prix modéré.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, à Bulle, sous H 60 B.

Société de Tir, Echarlens

Tir annuel

les 17, 24 avril et 8 mai.

Se présenter avec les livrets de service et de Tir.